



Les Nouvelles

Volume 18 — numéro 12 – 17 novembre 2016

Résidences pour aînés : Une sécurité intelligente plutôt que du « mur-à-mur » bureaucratique

À la demande d'un de nos membres, qui a réagi à la publication intitulée « Résidences pour aînés : la surveillance revue à la baisse », dans *Les Nouvelles* du 17 novembre 2016, nous vous partageons un texte paru dans La Presse+. L'auteur, Stéphan Corriveau, directeur général du Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH), répond à Tommy Chouinard, l'auteur de l'article en question. En effet, comme le souligne M. Corriveau, « en quoi un bénévole formé et qualifié est-il moins apte qu'une personne salariée? Et pourquoi devrions-nous imposer aux locataires d'un OSBL d'habitation pour aînés autonomes de devoir payer pour des services de surveillance correspondants aux besoins d'une clientèle non autonome ? Dans une société qui encourage la participation au marché du travail des aînés bien au-delà de 65 ans, cessons donc de les considérer comme des personnes incapables et de vouloir les institutionnaliser dès lors qu'il est question de logement ! ».

Nous apprenons aussi dans ce texte que l'imposition des normes en 2013, qui obligeait les résidences à avoir une présence en tout temps de préposés dans leur immeuble, a forcé plus d'une centaine d'OSBL d'habitation à diminuer leur offre de services pour se retirer de la certification. Ces mesures auraient également entraîné des hausses de loyer de plus de 600\$ par mois pour les locataires afin de pouvoir payer ce personnel.

Version courte du texte de Stéphan Corriveau : <https://goo.gl/2yjYmE>

Version complète du texte, publiée sur le site du Réseau québécois des OSBL d'habitation : <https://goo.gl/dAJivb>

Pour Carole Lafrance, directrice générale de l'OSBL Habitations Nouvelles Avenues, cette reconnaissance des modes de surveillance communautaire par le ministre de la Santé et des Services sociaux est un gain important pour les résidences de catégorie 1. Comme le souligne madame Lafrance, dans une lettre adressée au ministre Gaétan Barrette : « La prise en charge du milieu de vie par les aînés qui y habitent est vraiment la meilleure formule, celle qui apporte la meilleure sécurité ». Dans cette même lettre, elle souligne

l'importance de « ne pas céder à des opinions populaires alarmistes, faisant preuve d'âgisme, déconnectées de la réalité et à la limite, plus nuisibles qu'utiles ».

Josée Roy

Actualité

Les déplacements difficiles en fauteuil roulant

Tel que l'explique Emmanuel Delacour dans son [article](#) paru le 24 novembre dans le *Journal Métro*, l'hiver qui s'installe rend les déplacements en fauteuil électrique presque impossible. Selon Ingrid Carey, une personne à mobilité réduite, dès qu'il y aura 30 centimètres de neige dehors, elle sera condamnée à rester chez elle.

Mme Carey et son amie Janine Thomas, toutes deux résidentes de l'édifice Loggia Pélican, ont demandé cet été à l'arrondissement (Rosemont-La-Petite-Patrie) de mettre en place une série de mesures pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite. L'ajout d'un passage piétonnier, de dos d'âne, d'un panneau d'arrêt et la mise en place d'un feu de signalisation pour les piétons au coin des rues Molson et Masson semblent nécessaires aux deux femmes.

De son côté, Érika Duchesne, élue du district du Vieux-Rosemont dans lequel se trouve l'édifice Loggia Pélican, affirme « Il y a un manque de planification dans ce cas. On a construit un quartier au complet et on savait qu'une clientèle âgée allait s'y trouver, mais rien n'a été prévu. L'arrondissement (Rosemont-La-Petite-Patrie) travaille en silo et a besoin d'avoir une vision plus d'ensemble concernant cet enjeu. »

Forte hausse des demandes d'aide alimentaire

Dans un [article](#) d'Alexandre Duval paru le 15 novembre dernier sur *ICI Radio-Canada.ca*, on apprend que le réseau des Banques alimentaires du Québec fait état d'une augmentation de 5,4% des demandes d'aide dans ses organismes communautaires et comptoirs alimentaires. Cela représente 100 000 demandes de plus par mois. L'une des clientèles les plus touchées cette année serait celle des personnes âgées. Les services de popote roulante affiliés au réseau rapportent avoir servi 32 % plus de repas qu'en 2015. Les aînés prestataires de la pension de vieillesse représentent 7% de la clientèle desservie par le réseau des Banques alimentaires du Québec en 2016.

Sur le même sujet, nous vous proposons de visionner un [reportage](#) d'*ICI Radio-Canada* de la Colombie-Britannique, qui recueille le témoignage de DJ Larkin, une avocate de la société Pivot Legal, qui en est à la cinquième de sept journées du défi Wellfare Food Challenge. Le défi vise à se nourrir avec seulement 18 dollars par semaine, comme doivent le faire chaque semaine des milliers d'assistés sociaux.

Un héritage? Non merci!

Selon le Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM), le nombre de renonciations de legs et de succession a plus que doublé depuis 20 ans. Selon Stéphanie Grammond, dans son article paru le 1^{er} novembre dans la section Affaires de *La Presse*, le phénomène ne fait que débiter et serait lié à la hausse considérable de l'endettement chez les personnes âgées. Le nombre de faillites chez les 65 ans et plus a fait un bond de 131 % en 10 ans au Québec, selon le Bureau du surintendant des faillites. Une hausse beaucoup plus marquée que le 50% pour l'ensemble de la population. Les aînés repousseraient la faillite au-delà de la mort, après avoir réussi de peine et de misère à garder la tête hors de l'eau en faisant des paiements minimums.

Selon Mme Grammond, les héritiers sont trop pressés de renoncer à leur héritage sans s'informer de peur de devoir rembourser les dettes du défunt à même leur argent personnel. Mais il s'agit d'une fausse croyance. Lorsqu'ils respectent les règles, les héritiers ne sont pas responsables des dettes au-delà de la valeur des biens qu'ils reçoivent. Pour connaître les autres particularités juridiques, consultez l'[article](#).

Saviez-vous que...?

Des aînés de plus en plus scolarisés

(Source : Institut national en santé publique Québec) De 2003 à 2014, la part des titulaires d'un diplôme universitaire dans la population des 65 ans et plus est passée de 8 % à 15 %. La scolarité représente un déterminant important pour développer ou maintenir la santé cognitive.

Sofia le robot : rêve ou cauchemar?

Un robot au service des aînés n'est pas une idée nouvelle. Une présentation au Web Summit 2016 à Lisbonne introduit le monde à Sofia, un robot qui aspire à prendre soin des enfants et des aînés. Le futur a un visage, et pour certains, il donne un peu froid dans le dos... Pour visualiser la présentation avec Sofia, visitez notre [Page Facebook](#).

Le MDC... ailleurs au Québec

Le programme « Rêves d'aînés » est en péril

Mme Laurence Dubois a vécu une journée de rêve en novembre dernier. La dame de 88 ans s'est rendue à la pourvoirie du Lac-Blanc à Saint-Alexis-des-Monts, où son mari, aujourd'hui décédé, l'emmenait pêcher et manger de la truite. Mme Dubois est la 23^e personne à profiter du projet Rêves d'aînés, mis sur pied dans la MRC de Nicolet-Yamaska. Ce programme survivait grâce aux contributions des familles, maintenant devenues insuffisantes. Un programme qui on l'espère, en inspirera d'autres.

Nouvelles des membres et partenaires

Atelier « Cerveau en santé » pour les proches aidants

Le Y des femmes organise cet atelier qui vise à donner des outils aux participants pour qu'ils puissent stimuler leur cerveau et le garder en santé. L'atelier est donné par deux spécialistes en intervention cognitive : Tim Thomas et Janik Fauteux. Cette activité s'adresse aux proches aidants et aux personnes aidées. Pour vous inscrire, contactez le 514-866-9941, poste 226.

Version imprimable ci-jointe.

Offres d'emploi ci-jointes.